



## **Mortalité anormale de Colombidés.**

Depuis plusieurs mois, des mortalités anormales de Colombidés ont été signalées sur le département de l'Hérault. Concentrées principalement sur ¼ Nord/Est du Montpelliérain, quelques cas ont également été répertoriés sur le Biterrois. Ces mortalités ont principalement concerné La Tourterelle Turque et le Pigeon ramier. A ce jour c'est un peu plus d'un millier de cadavres qui ont été signalés.

Les rapports d'autopsies et les analyses complémentaires ont permis de mettre en évidence, trois causes de ces mortalités : la Trichomonose, la variole aviaire et la maladie de Newcastle.

L'agent responsable de la Trichomonose est un parasite unicellulaire très souvent présent dans la gorge et le jabot des colombidés. Lors du nourrissage, les jeunes qui sont très sensibles à la maladie se contaminent aisément. Même si le parasite résiste très peu de temps dans l'environnement, l'eau de boisson est un vecteur de contamination quand tous les colombidés viennent boire ensemble après avoir mangé. De toutes petites quantités de parasites présents dans la gorge ne semblent pas nuire à la santé et entretiennent même une relative immunité. Celle-ci peut cependant être annihilée par certaines souches de *Trichomonas* particulièrement virulentes.

En élevage, la trichomonose se soigne facilement avec les médicaments spécifiques. La Trichomonose n'est pas une maladie réglementée. Elle n'est transmissible ni à l'homme ni aux mammifères.

La variole aviaire est une infection virale qui semble toucher tous les oiseaux. Elle est causée par un groupe de virus de la famille des *Poxviridae*. Cette maladie est répandue dans le monde entier, mais est plus fréquente dans les pays tropicaux. Le virus de la variole aviaire peut pénétrer les cellules de l'humain ou d'autres mammifères, mais il n'est pas réputé pouvoir y établir son cycle complet de reproduction. Comme son homologue humain chez l'Homme, ce virus cause un taux de mortalité élevé chez les oiseaux infectés. Les effets de l'infection pourraient significativement augmenter la difficulté de respirer, de manger, de boire des oiseaux infectés. Les éleveurs ont accès à des vaccins vivants ciblant la variole aviaire.

La maladie de Newcastle est une maladie très contagieuse et souvent grave, qui affecte les oiseaux. Elle est due à un virus appartenant à la famille des *paramyxoviridae*. Sous sa forme hautement pathogène, la maladie de Newcastle est visée par le Code sanitaire pour les animaux terrestres de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et compte parmi les maladies à déclaration obligatoire. Le plus souvent, la maladie de Newcastle se transmet par contact direct avec des oiseaux malades ou porteurs. Les oiseaux infectés peuvent contaminer l'environnement en excréant le virus contenu dans leurs matières fécales. Une transmission peut alors se produire par contact direct avec les déjections et les sécrétions respiratoires ou par de

la nourriture, de l'eau, du matériel ou des vêtements humains contaminés. Le virus de la maladie de Newcastle peut survivre pendant plusieurs semaines dans le milieu extérieur. Il est excrété pendant la période d'incubation et encore quelques temps pendant la phase de guérison. Les Colombidés peuvent excréter le virus de façon intermittente pendant une année ou plus. La maladie de Newcastle est une zoonose très bénigne. Chez l'homme, elle peut provoquer une conjonctivite mais l'affection est généralement très bénigne et spontanément résolutive. La vaccination prophylactique est obligatoire en France pour les producteurs de volailles. Quand la maladie apparaît dans une zone antérieurement indemne, une politique d'abattage sanitaire est appliquée dans la plupart des pays.